# Le journal de STENWERCK





28/29 mai, Les 100 km: chacun sa course, chacun son rythme..., mais changement de sens d'une des boucles.



L'Atelier Danse : 24/25 mai : « DE LA TÊTE AUX PIEDS »

## Sommaire

Editorial de Joël Devos

Etat-civil

Les résultats des dernières élections municipales

La composition du nouveau conseil municipal

Les commissions thématiques au sein du conseil

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril

Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril

La nouvelle salle des sports

Les manifestations estivales à Steenwerck

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Des nouvelles de l'Atelier Danse

La Fête de la Musique

L'édition 2014 des 100 km à pied de Steenwerck

Des news du Basket

J'aime mon commercant!

Le tennis club de Steenwerck

C'est arrivé au RAM

Les animations d'été pour les enfants et ados

La Médiathèque de la Croix du Bac

Quoi de neuf à l'école Saint Joseph?

Le Don du Sang

Sortie Familles Rurales

Avez-vous vu une hirondelle?

Les rendez-vous du Musée de la Vie Rurale

Si vous souhaitez engager des travaux d'isolation...

Arrêtés municipaux

Lettre d'information de la CAF

Rencontres & Collectes

Objets trouvés & informations diverses

Invitation au Banquet des Aînés (feuillet détachable)

Directeur de la publication :

Joël Devos

Directeur de la rédaction :

Joël Devos

Rédaction :

Mairie & associations

Photos:

Mairie & associations

Secrétariat :

Michel Forceville

Impression:

Services municipaux

Dépôt légal :

03 Juin 2008

Journal gratuit

### Edito



Joël Devos, Maire de Steenwerck

Chers steenwerckois,

Elu le 23 mars, le nouveau Conseil municipal s'est immédiatement consacré à la préparation du budget 2014.

Après s'être familiarisé aux arcanes de la comptabilité publique et pris acte des orientations budgétaires de l'année, il a adopté le budget et voté les taux des impôts communaux lors de sa séance du 30 Avril.

Respectant les termes du « pacte financier » adopté à l'unanimité des 50 communes composant la nouvelle **Communauté de Communes de Flandre Intérieure** créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Conseil municipal a revu à la baisse les taux de la Taxe d'habitation et du foncier non bâti afin de neutraliser la hausse de la fiscalité intercommunale.

Bien qu'ayant engagé de nombreux et importants investissements, la commune a su contenir tant son niveau d'endettement que la pression fiscale sur les contribuables steenwerckois, tout en préservant des marges de manœuvre financières pour les projets à venir. Tels sont les éléments essentiels à retenir du présent budget.

Pour la seconde fois cette année nous sommes appelés aux urnes le 25 mai prochain. Il s'agit dans ce cas de renouveler le **Parlement européen** où la France est représentée par **74 Députés** sur les **751 parlementaires** de l'Union.

C'est un scrutin très important car nous devons choisir qui gouvernera l'Europe pour les 5 années à venir !

Aussi, ne vous laissez pas séduire par les sirènes populistes et démagogiques des extrêmes qui rendent l'Europe responsable de toutes nos difficultés actuelles et qui veulent la quitter. Sortir de l'Europe et de l'Euro, se replier sur nous mêmes, serait un véritable suicide social, financier et économique pour notre pays et chacun de nous.

Aller voter le 25 mai est un droit, mais c'est surtout un devoir et une responsabilité, pour notre pays et pour notre avenir, si l'on veut garder une place sur la scène internationale.

Alors dimanche 25 mai, allez voter!

S'abstenir c'est donner raison aux adversaires de l'Europe!

Bien Contialement Joil Devos

## Etat civil

#### **Naissances**

GOUILLARD Nicky DUMORTIER André VERHULST Charlotte FIORAMANTI Nina DELPORTE Kléo HOORNAERT Kalie

23 Grand'Place, Ap. B1 1 rue de la Ménegatte 1Ter rue de l'Epinette 4 rue du Beaumart 1B rue des Clinques 11 rue de Bac St Maur née à Armentières le 5 mars 2014 né à Hazebrouck le 6 mars 2014 née à Armentières le 12 mars 2014 née à Lille le 7 avril 2014 né à Armentières le 18 avril 2014 née à Armentières le 29 avril 2014

#### Mariages

BENOIST Raphaël et DELEMOTTE Mélanie VANNEUFVILLE Cyrille et THIRION Clotilde DESODT Thierry et PLOUVIER Mylène BOUCHERY Jean et SINNAEVE Amandine le 22 mars 2014 le 12 avril 2014 le 12 avril 2014 le 3 mai 2014

#### Décès

DEQUIDT veuve SYSSAU Marguerite
DULFENERS Valentine
BENOIT veuve LAZORYSZCZAK Simonne
CHARLET veuve BÉCUE Thérèse

24 rue du Stade 3 rue de l'Epinette 24 rue du Stade 22 rue de la Rabette

à Steenwerck (83 ans) à Lille (77 ans) à Armentières (92 ans) à Armentières (81 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

## Les résultats des élections municipales de mars 2014

Les résultats des élections municipales du dimanche 13 mars 2014 pour la commune de Steenwerck sont les suivants :

	Bureau n° 1 Ecole J. Monnet	Bureau n° 2 Maison du Temps Libre	Bureau n° 3 Ecole J. Monnet	Total	Total en %
Nombre d'électeurs inscrits	876	740	1 042	2 658	-
Nombre d'électeurs votants	537	447	654	1 638	61,6 %
Bulletins blancs ou nuls	57	88	95	240	14,6 %
Nombre de suffrages exprimés	480	359	559	1 398	85,4 %
Liste conduite par Joël Devos	480	359	559	1 398	85,4 %



La prochaine échéance électorale est fixée au dimanche 25 mai. Il s'agira d'élire les députés européens.

### La composition du nouveau conseil municipal

Monsieur Le Maire a souhaité s'entourer de 6 adjoints auxquels il a confié des délégations spécifiques :



1er Adjoint : Bruno WULLEPUT (Supplée le Maire en cas d'absence de ce dernier) Affaires générales, Travaux, Urbanisme, Aménagement et Cadre de Vie

2ème Adjointe : Annick BROÏON

**Ecoles, Enfance & Jeunesse** 





3ème Adjointe : Dorothée DEBRUYNE

Finances, Sports & Vie Associative Conseillère communautaire

4ème Adjoint : Mark MAZIERES

Développement économique et Tourisme, Culture & Communication





5ème Adjoint : Patrice SEINGIER (Adjoint à la Croix du Bac) Environnement, Agriculture, Biodiversité & Ecologie

6ème adjointe : Catherine DUPLOUY (Vice Présidente du CCAS) Affaires sociales, Familles, Séniors et Solidarité



En plus de ses délégations, chaque adjoint(e) siégera aux commissions mises en place au sein de la Communauté de Communes Flandre Intérieure correspondant à ses attributions.

### Les commissions thématiques au sein du conseil municipal

Chaque adjoint s'est entouré de conseillers municipaux afin de mener à bien au sein de commissions les missions qui lui ont été confiées.

Chaque commission rend compte de son travail au Maire et fait valider ses choix par l'ensemble du conseil municipal. 8 commissions ont été mises en place :

- Travaux aménagement et Cadre de Vie (Bruno Wulleput)
- Vie associative (Dorothée Debruyne)
- Accueil de Loisirs sans Hébergement (Annick Broïon)
- Développement économique et tourisme (Mark Mazières)
- Environnement Agriculture Biodiversité Ecologie (Patrice Seingier)
- Affaires sociales (Catherine Duplouy)
- Ecoles Enfance Jeunesse (Annick Broïon)
- Culture et Communication (Mark Mazières)

Les membres des commissions sont les suivants :



**Hugues Declercq** 

- Développement économique et tourisme
- Environnement A griculture – Biodiversité – Ecologie
- Culture et Communication



Katia Decalf

- Accueil de Loisirs sans Hébergement
- Affaires sociales



Philippe Sonneville

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Vie associative
- Environnement A griculture – Bio diversité – Ecologie



Amandine Labalette

- Vie associative
- Accueil de Loisirs sans Hébergement
- Ecoles Enfance Jeunesse

### Les commissions thématiques au sein du conseil municipal



Marie-France Briche

- Vie associative
- Affaires sociales



**Pascal Thellier** 

Vie associative



Bénédicte David

Affaires sociales



Cécile Devaddere

• Affaires sociales



Catherine Oden

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Environnement Agriculture – Biodiversité – Ecologie



Vincent Ducourant

- Développement économique et tourisme
- Culture e -Communication



Monique Laporte

- Développement économique et tourisme
- Affaires sociales



Laurent Henneron

- Vie associative
- Environnement Agriculture – Biodiversité – Ecologie



Claude Frenois

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Développement économique et tourisme
- Environnement A griculture – Bio diversité – Ecologie



Gontran Verstaen

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Environnement A griculture – Bio diversité – Ecologie



Gervais Coupin

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Environnement Agriculture – Biodiversité – Ecologie



Odette Delestrez

- Travaux aménagement et Cadre de Vie
- Environnement A griculture – Biodiversité – Ecologie

## Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril

Décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 30/04/2014 sous la Présidence de Joël DEVOS, Maire

#### 1 Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2014

La commune de Steenwerck comprenant plus de 3500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014, est tenue d'organiser un Débat d'Orientation Budgétaire.

Madame Debruyne, adjointe aux finances a présenté une synthèse des investissements réalisés lors de l'exercice écoulé, les perspectives en matière de fiscalité, l'état de la dette puis les principales orientations proposées dans le cadre du budget primitif 2014 soit :

- Respect du pacte financier entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les Communes membres pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les contribuables. Cela se traduit par la baisse de la Taxe d'habitation (17,13 % au lieu de 17,90 % en 2013) et de la Taxe sur le foncier non bâti (33,04 % au lieu de 34,52 % en 2013). Le foncier bâti reste inchangé (18 %)
- Maîtrise de l'endettement.

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ce Débat d'Orientation budgétaire

#### 2 Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales(CGCT) lui permettant de déléguer au Maire un certain nombre de compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil a décidé de confier au Maire les vingt-quatre délégations prévues par le CGCT.

## <u>3 Election des délégués et représentants du Conseil Municipal dans les commissions, syndicats et organismes extérieurs</u>

L'élection des délégués, suppléants et représentants des différentes commissions, syndicats et organismes a donné les résultats suivants :

**CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) : J Devos, O. Delestrez, C. Duplouy, M. Laporte, C. Devaddère, K. Decalf, M.F. Briche.

**CAO** (Commission d'appel d'offres) : J.Devos, B. Wulleput, D. Debruyne, P. Sonneville, C. Frénois, G. Verstaen, A. Labalette.

Suppléants : P. Seingier, G. Coupin, H. Declercq, L. Henneron, C. Oden.

Commission Communale des Impôts : 32 noms de contribuables ont été proposés à l'administration fiscale qui retiendra 8 titulaires et 8 suppléants.

#### Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril (suite)

ECOLE SAINT JOSEPH: G. Verstaen.

ASSOCIATION INFORMATIQUE DES ECOLES : J.Devos, A. Broïon, C. Duplouy.

MAISON DE RETRAITE DE STEENWERCK : J. Devos, C. Duplouy, K. Decalf, C. Devaddère, M. Laporte.

**CNAS** (Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités locales) : C. Fresnois.

LYS SANS FRONTIERES: M. Mazières, J. Devos.

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLEE DE LA LYS: M. Mazières, V. Ducourant, H. Declercq.

SIDEN-SIAN: J. Devos.

**USAN**: J. Devos, P. Sonneville, L. Henneron.

**GEDON** (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de Radinghem en Weppes) : P. Sonneville.

**SIECF** (Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre) : J. Devos, B. Wulleput, C. Fresnois, P. Seingier.

#### <u>4 Versement des indemnités de fonction au Maire et aux Adjoints</u>

Le Conseil municipal a décidé de fixer les indemnités de fonction attribuées au Maire et aux adjoints dans les conditions définies par la Loi et au regard des communes de plus de 3500 habitants, (article L.2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

#### 5 Droit à la formation des élus

Monsieur le Maire informe les membres du CM, que la formation des élus municipaux est de droit et qu'elle doit-être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux. Une enveloppe sera prévue en conséquence au budget 2014.

## <u>6 Fiscalisation de la participation financière à l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN)</u>

La participation communale au fonctionnement de l'USAN pour l'année 2014 s'élève à 55038,56 € (entretien des cours d'eau, prévention et lutte contre les inondations, lutte contre les nuisibles...)

Le Conseil municipal décide la fiscalisation du montant de cette participation.

#### Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril (suite)

<u>7 Avenants aux marchés de construction de la salle des sports et de la cantine scolaire</u> Monsieur Wulleput, Adjoint aux travaux, présente deux avenants :

Avenant n°1 au lot n°8, sols sportifs, du marché de travaux de construction d'équipements sportifs.

Pose d'un revêtement de sol en polyuréthane dans le hall d'entrée, d'une surface de 65 m² pour un montant de 2 661,50 € HT.

Avenant n°1 au lot n°2, plantations, du marché de travaux de construction de la cantine Scolaire.

Mise en conformité du marché « espaces verts » tenant compte des travaux effectivement réalisés ce qui se traduit par une réduction forfaitaire de 4 135,00 € HT.

Le Conseil Municipal a validé ces deux avenants.

## <u>8 Signature d'une convention avec le Conseil Général pour l'entretien des coussins berlinois</u> RD 77 au niveau de la rue de Nieppe

Le Conseil municipal a adopté la convention proposée à la Commune par le Conseil Général du Nord et relative aux modalités d'entretien et de gestion des « coussins berlinois » installés rue de Nieppe (RD 77) pour la sécurisation du passage piétons.

## 9 Signature d'une convention avec le Conseil Général relative au chantier de busage des fossés et du cheminement piéton, rue du Mortier

Le Conseil municipal a accepté la proposition de convention du Conseil Général du Nord ayant pour objet la définition des modalités de réalisation du busage des fossés et la création du chemin piétonnier ainsi que les modalités d'entretien des ouvrages rue du Mortier (RD77)

## 10 Signature d'une convention avec Logis Métropole pour le réaménagement du parking des ateliers municipaux et la rétrocession de l'immeuble situé 8 rue de Bailleul

Le Conseil municipal a accepté la signature d'une convention avec LOGIS METROPOLE :

Dans le cadre du réaménagement du parking des ateliers municipaux et le déplacement des containers d'apport volontaire de verre.

Dans le cadre de la rétrocession de l'immeuble situé 8 rue de Bailleul (étage)

## Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril

Décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 30/04/2014 sous la Présidence de Joël DEVOS, Maire

#### 1-Approbation du Compte de Gestion établi par le Comptable

Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le comptable public pour l'exercice 2013, le Conseil Municipal a déclaré ce dernier conforme, celui-ci n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### 2-Compte Administratif de l'exercice 2013

Les comptes de l'exercice 2013 ont été validés par le Conseil Municipal.

Il présente un résultat d'exercice excédentaire de 303 881,22 € et un résultat de clôture excédentaire de 431 843,99 € en tout point identique au Compte de Gestion 2013 transmis par le Trésorerie de Bailleul.

#### 3-Affectation du résultat de l'exercice 2013 au Budget Primitif 2014

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013 au Budget Primitif 2014 comme suit :

en réserve en section d'investissement pour un montant de 776 120,37 € en report en section de fonctionnement pour un montant de 254 667,31 €

#### 4-Budget Primitif 2014

Le Budget Primitif 2014 est adopté par le Conseil Municipal, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 933 027,17 € en section de fonctionnement et à 3 675 021,23 € en section d'Investissement dont des restes à réaliser en dépenses de 1 623 638,79 € et en recettes de 1 446 462,11 €, montant relativement important cette année en raison du marché de construction de la nouvelle salle de sport et des subventions à recevoir de l'Etat et du Conseil Général. Le montant du Budget Primitif 2014 s'élève à 6 608 048,40 €.

#### Les principaux investissements prévus pour l'année 2014 sont :

- l'achèvement de la construction de la nouvelle salle de sports et du dojo sur l'ancienne friche Dutrie
- l'aménagement de la Maison Decanter en salle de répétition pour l'harmonie municipale au rez de chaussée de l'annexe et de salles de classe pour l'école de musique au 1<sup>er</sup> étage
- aménagement du carrefour de la Croix du Bac
- création d'un plateau surélevé rue de Bailleul pour assurer la sécurité des piétons sortant du nouveau lotissement "les Prés du Bourg"
- réalisation d'un accès aux ateliers municipaux et à la caserne des pompiers
- réfection du parking rue de Nieppe près du terrain de football
- aménagement d'un accès piétonnier à la nouvelle salle de sports
- acquisition de radars pédagogiques pour la Croix du Bac
- acquisition d'un tableau numérique pour l'école Jean Monnet

#### Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril (suite)

Le Conseil Municipal a décidé de **maintenir les subventions allouées** aux associations qui représentent pour l'année 2014 un montant de 95 547,50 €.

#### 5-Fiscalité pour l'année 2014

Suite au Pacte financier établi entre la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI) et les communes membres et afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables steenwerckois, le Conseil Municipal a décidé <u>de baisser le taux de la taxe d'habitation</u> qui passe de 17,90 % en 2013 <u>à 17,13 % en 2014</u> ainsi que celui de <u>la taxe foncière sur les propriétés non bâties</u> qui passe de 34,52 % en 2013 à <u>33,04 % en 2014</u>. La taxe foncière sur les propriétés bâties est quant à elle maintenue à 18 % en raison de la règle de liaison des taux. Le produit des impôts s'élève à 678 586,35 €.

Il est à souligner que le montant induit par la baisse des taux sera compensé pour 2014 par l'augmentation de l'attribution de compensation et du FPIC reversés à la commune par la CCFI.

#### 6-Attribution d'une indemnité de Conseil au Trésorier Principal, receveur de la commune

Considérant les prestations de conseil et d'assistance fournis par le Trésorier Principal, le Conseil Municipal a décidé de lui verser l'indemnité de conseil dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

#### 7-Tarifs du Gite de groupe "Les Iris" pour l'année 2015

Le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit les tarifs du Gîte les Iris pour l'année 2015 comme suit :

Tarif semaine du lundi au jeudi inclus : 13,80 € par personne et par nuit

Tarif week-end du vendredi au dimanche et jours fériés : 18,50 € par personne et par nuit Forfait minimum de location : 20 personnes en semaine et 35 personnes le week-end

Location drap : 2,05 € Forfait ménage : 95,00 €

Tarif week-end : 647,50 € pour une nuit et 1130,50 € pour 2 nuits consécutives

#### <u>8-Tarifs du Musée de la Vie Rurale pour l'année 2015</u>

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs pour l'année 2015 comme suit et de reconduire la minoration des tarifs à hauteur de 10 % à « Loisirs Accueil du Nord » et à « Hauts de Flandre Tourisme »

#### Compte-rendu du conseil municipal du 30 avril (suite)

VISITES ET ANIMATIONS	TARIFS 2015
Visite guidée pour scolaires, étudiants, centre	3,30 €/personne
de loisirs, IME et Instituts spécialisés	
Visite guidée Adultes	3,80 €/personne
Visite libre la semaine sans guide	3,00 €/adulte
	2,50 €/enfant
Animation "Autour du cheval"	3,30 €/personne

#### 9-Convention de gestion de mise sous pli pour les élections municipales de mars 2014

Lors des élections de mars 2014, la mise sous pli a été effectuée par le personnel communal.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec la Préfecture pour permettre le versement de la dotation de l'Etat à la commune.

## 10-Dénomination de la nouvelle voie suite à la construction du lotissement rue du Saule par Pierre et Territoires

Le Conseil Municipal a décidé de dénommer la voirie de ce nouveau lotissement : "Résidence la Serpentine".

#### 11-FISAC

Dans le cadre de l'opération de redynamisation des commerces locaux au titre du FISAC, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à un artisan et à un commerçant de la commune une subvention de 2000€ chacun pour leur permettre de réaliser des travaux d'équipement pour la sécurité, l'accessibilité et la signalétique de leur établissement.

## 12-Signature d'une convention pour l'organisation d'un spectacle dans le cadre du réseau de médiathèques "la Serpentine"

Un spectacle a été proposé le 08 mai à la maison Decanter dans le cadre des actions culturelles organisées par le réseau de médiathèques "la Serpentine" auquel la commune adhère. Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention avec la commune de Bailleul en qualité de commune référente pour permettre à celle-ci de reverser à la commune l'intégralité des dépenses supportées pour l'organisation de ce spectacle.

#### 13-Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'Agent de maîtrise pour les Services Techniques communaux.



## La nouvelle salle de sports bientôt opérationnelle

Implantée sur l'ancienne friche horticole « *Dutrie* » la seconde salle de sports en est aux toutes dernières finitions.

Son passage en Commission Préfectorale de Sécurité est imminent et si celle-ci donne son « Feu vert » plus rien ne s'opposera à son utilisation particulièrement attendue des clubs sportifs et notamment le Judo qui y trouvera un nouveau Dojo, à la fois lumineux, coloré, vaste et fonctionnel.

#### Quelques rappels importants de ce chantier :

- Choix du Cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage «MANING» : le 10 août 2010
- Choix du cabinet d'Architectes « Avant Propos » : le 30 janvier 2012
- Dépôt du Permis de construire : le 13 juin 2012
- Démarrage des travaux : le 07 Février 2013
- Superficie totale (Salle, Dojo et annexes): 1535 m2
- Estimation du coût des travaux avant consultation des Entreprises : 1 954 852 €HT
- Montant du marché de travaux après consultation des Entreprises : 1 774 059 €HT Soit une différence de 180 793 €en faveur de la Commune
- Montant des subventions obtenues :
   Communauté de Communes : 300 000 €
   Conseil Général du Nord : 540 000 €
   Total : 840 000 €

Ainsi, cet équipement conçu selon les règles de la Haute Qualité Environnementale dont les performances thermiques ont fait l'objet d'une attention toute particulière, a été réalisé dans le **strict respect des délais et des coûts fixés au marché de travaux.** 

L'inauguration officielle de cette nouvelle salle aura lieu après l'été prochain, selon la disponibilité des personnalités et après réalisation des plantations et espaces verts.





## Les manifestations estivales à Steenwerck



#### Samedi 24

Fête des mères Maison du temps libre 18H



#### Gala de danse

Atelier Danse de Steenwerck « *De la tête aux pieds* » Salle des sports

#### Dimanche 25

**Elections européennes** Ecole J. Monnet et Croix du Bac

Mercredi 28

et jeudi 29

100 km Salle des sports

## Juillet



#### Dimanche 6

**Fête des jeux d'autrefois** Musée de la vie rurale

Dimanche 13

#### Lundi 14

Cérémonie du Souvenir

#### Les Archers steenwerckois

Tir nature Salle Dutrie

Vendredi 25

Nocturne

Dimanche 27

Musée de la vie rurale

**Don du sang** Salle des sports



Juin



#### Dimanche 1er

**Fête du cheval de trait** Musée de la vie rurale

#### Vendredi 6

#### Contes à tous vents

*« Histoire d'un soir »* Musée de la vie rurale

### Samedi 14

#### Contes à tous vents

« Promenade contée familiale » Maison Decanter

#### Kermesse Ecole St Joseph

Samedi 14

Salle des sports

Dimanche 22

**Kermesse Ecole Jean Monnet** 

Salle des sports

Samedi 28

Kermesse Ecole du Tilleul Maison du Temps libre

Samedi 28 et Dimanche 29

Finales Tournoi de tennis Salle des sports

Août

#### Dimanche 17

Fête des produits du terroir

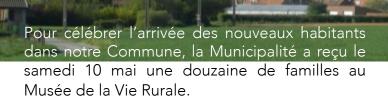
Musée de la vie rurale

Vendredi 29

Nocturne

Musée de la vie rurale

## Bienvenue à Steenwerck!



Monsieur Joël Devos, Maire de Steenwerck, a d'abord souhaité la bienvenue à ses hôtes et a mis en valeur les travaux réalisés dans la Commune ces derniers temps.

Il a ensuite souligné l'importance du tissu associatif , des écoles et des commerces de la Commune.





Enfin, les membres du Conseil Municipal se sont fait un plaisir d'offrir à tous un colis de victuailles.

Monsieur Jean Pierre Renaux, Président du Musée, a aussi remercié les précieux bénévoles qui oeuvrent toute l'année pour faire vivre ce bel endroit.

Cette cérémonie, placée sous le signe de la convivialité, s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié.



#### DES NOUVELLES DE L'ATELIER DANSE ...

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, trois évènements se préparent : le spectacle annuel de l'association, un atelier de danse contemporaine pour adolescents et adultes (ouvert à tous) avec Chinatsu Kosakatani, danseuse et chorégraphe, et les journées portes ouvertes.

N'hésitez pas à nous contacter : atelierdanse.stk@gmail.com Rejoignez également sur notre nouvelle page Facebook "Atelier Danse".

Les journées Portes Ouvertes auront lieu pendant la dernière semaine de juin aux horaires habituels et vous permettront de découvrir comment se déroule un cours de danse et pourquoi pas de faire un essai si l'envie vous prenait. Vous êtes tous les bienvenus : mardi 24 juin de 17h30 à 19h30, mercredi 25 juin de 14h à 18h et vendredi 27 juin de 17h45 à 22h15.



### L'ATELIER DANSE DE STEENWERCK PRÉSENTE



dimanche samedi 20H30 15H30

DE STEENWERCK atelierdanse.stk@gmail.com

TARIF DU SPECTACLE

1 représentation :

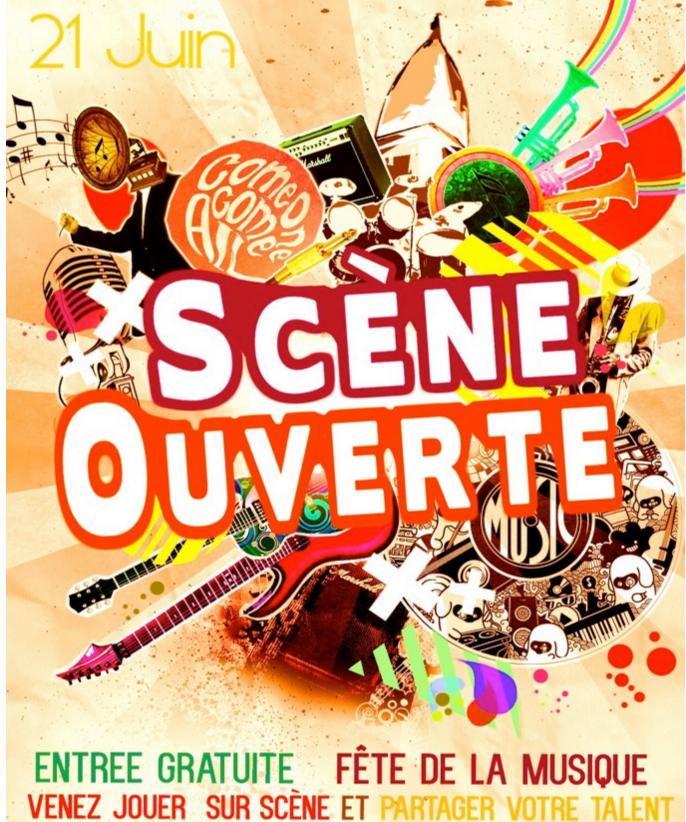
Adulte: 7euros / -12 ans: 4 euros

2 représentations :

Adulte: 10 euros / -12 euros: 6 euros



Pour plus de renseignements contactez-nous au 06.26.85.45.57 ou au 06.13.46.86.30



VENEZ JOUER SUR SCÈNE ET PARTA MUSICAL RENDEZ-VOUS PLACE DE STEENWERCK

Pour plus de renseignements contactez-nous au 06.26.85.45.57 ou au 06.13.46.86.30

## 100 km à pied - le circuit 2014



2013 était l'année du changement de circuit. C'était un pari audacieux et réussi. Cependant, nous avons observé quelques imperfections, notamment au passage à la salle des sports ou il y a eu quelques erreurs. Certains concurrents se sont trompés de boucle au moment de repartir de la salle des sports.

Le conseil d'administration des 100 km a donc pris la décision, en novembre 2013 de changer les sens de circulation d'une des boucles dans le village. Ainsi les 2 boucles se croisent à la salle des sports plutôt que de passer "côte à côte". Ce changement nous obligeait, en gardant le même circuit, à changer le lieu d'arrivée pour garder la distance exacte de 100 km.

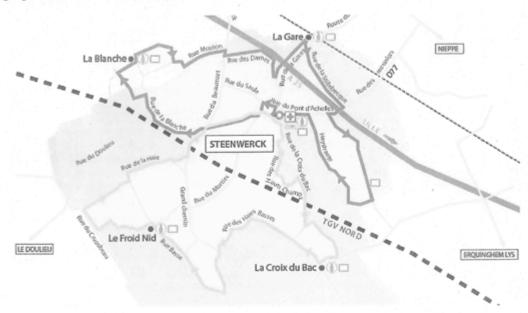
Même si une arrivée au dehors de la salle des sports gênait bon nombre d'entre nous, nous nous étions résignés. Au mois de février, une équipe a donc réalisé le balisage permanent du circuit.

C'est juste après que l'un d'entre nous pense à l'éventualité de changer le circuit de sens. Les meilleures idées sont parfois les plus simples. Mais pourquoi n'y a-t-on pas pensé avant ?

Ce changement de sens permet de garder la nouvelle circulation dans le village. De plus, la distance totale du circuit ne change pas avec le mesurage réalisé l'année précédente. Il n'y a que des avantages et le seul inconvénient est qu'il nous faudra recommencer complètement le balisage permanent.

Nous nous sommes laissé un mois de réflexion et, début avril, lors de notre réunion mensuelle, nous avons finalement pris la décision de changer le sens du circuit.

C'est le circuit ci-dessous que les concurrents vont emprunter. Il nous a paru important de vous expliquer les raisons de ce changement. Les organisateurs.



## 100 km à pied -



#### Je finirai les 100 bornes - préparation mentale

19h mercredi soir dans Steenwerck, il fait grand beau, le soleil de mai est présent, je suis en pleine forme, il y a une ambiance du tonnerre, du monde partout ... sur la route, les trottoirs, bientôt je verrai les couleurs du soir éclairer le clocher au loin, puis le coucher de soleil, puis l'ambiance nocturne, au début sympa, puis ...

4h jeudi matin, j'en ai raz le bol, d'abord qu'est-ce que je fous là, c'est nul, il fait nuit noire, il fait froid, c'est monotone et moche tout autour de moi, en plus je suis courbaturé de partout ... un bain, ... un bain ??? Et pourquoi pas un lit chaud ??? C'est décidé j'abandonne, puis ...

6h jeudi matin, je suis dans mon bain, j'ai fait le bon choix ??? Oui, de toutes façons ces longues distances c'est de la M.. !!!?? plus jamais je ferai ça, sauf que ... 9h, je vais me coucher mais problème, mon horloge biologique m'empêche de trouver le sommeil, finalement je n'étais pas aussi crevé que ça, le soleil brille dehors, un bon temps pour gambader autour de Steenwerck ? Non, sauf que ... Une semaine plus tard je regrette terriblement d'avoir abandonné, c'est décidé, l'an prochain je me réinscris aux 100.

Un 100 km c'est difficile, mais c'est surtout long. Au cours des heures, je dois composer avec les petites douleurs, l'alimentation, les vêtements la nuit, et ... le mental. Il est important de se préparer aux difficultés que l'on risque de rencontrer.

#### Première difficulté : gérer sa nuit

Si l'ambiance nocturne peut paraître sympathique durant les premières heures, avec le temps peuvent survenir la fatigue, les courbatures et surtout une forme de lassitude et de monotonie. Cette monotonie se ressent surtout lors des passages aux ravitaillements où brutalement on retrouve de la lumière, de la compagnie, de l'animation. De 3h le matin à 6h environ, c'est un cap que vous devrez passer pour espérer arriver au bout. Cette tranche horaire correspond à une phase de somnolence maximale sur le plan physiologique, et aux heures les plus froides de la nuit. N'oubliez pas qu'il y a une salle de repos tous les 16 km. L'organisme réserve de belles surprises, ainsi une micro sieste de 20 minutes <u>si elle intervient lors d'une de vos phases de somnolence et dans de bonnes conditions de confort,</u> peut vraiment faire des miracles !!!. Attention : au-delà d'une heure de sommeil, vous entrez dans une phase de sommeil profond et après pour repartir c'est beaucoup plus compliqué.

#### Seconde difficulté : gérer un mental fatigué

Avec la fatigue, il n'est pas rare d'osciller entre moments d'euphorie et moments de déprime. Il faut être capable de lisser ces pics de démotivation. Ne profitez pas des moments d'euphorie pour accélérer, mais au contraire profitez-en pour vous alimenter correctement, et vous détacher de l'épreuve en admirant le paysage, en échangeant quelques mots avec les bénévoles. Au contraire durant les phases de déprime il faut être capable de chasser vos idées noires par des souvenirs agréables. A une époque hyper connectée, la présence avec vous du téléphone portable (bien que peu pratique pour courir) peut aussi vous aider. L'envoi de sms, l'utilisation de réseaux sociaux liés au suivi de vos temps de passage sur le site <a href="http://100kmsteenwerck.fr">http://100kmsteenwerck.fr</a> par vos copains vous permet également de gérer ces passages à vide

En conclusion, un 100 km, c'est une petite vie, avec ses hauts et ses bas. Dites vous que vous trouverez toujours une bonne raison d'abandonner, alors si vous envisagez d'aller au bout, autant chasser tout de suite cette idée de votre tête. Vive la course à pied, vive la marche, vive les 100 km!

## BC Steenwerck News

## La fin de saison approche...

Le BCS organise son Assemblée Générale annuelle le vendredi 30 mai à 18h30 à la Maison Decanter de Steenwerck. Nous vous y attendons nombreux pour suivre l'actualité de votre club ou simplement le découvrir!

#### Envie d'encadrer une équipe?

Nous sommes à la recherche d'entraîneurs, diplômés ou non, pour compléter l'encadrement de nos équipes de jeunes. Vous avez déjà pratiqué le basket et souhaitez partager votre passion, n'hésitez-pas! Toutes les catégories d'âge sont présentes à Steenwerck.

**Contact :** G. Labalette / A. Debruyne <u>bcsteenwerck@orange.fr</u>



## Assemblée Générale du BCS et Barbecue



L'Assemblée Générale du BCS se tiendra à la Maison Decanter le vendredi 30 mai à 18h30. L'occasion de revenir sur l'ensemble de la saison, de remercier les bénévoles qui s'impliquent toute l'année mais également de remettre les dossiers d'inscriptions 2014/2015 et/ou de renouvellement de licences. Il sera disponible dès le 30 mai sur notre site web. Cette présentation sera suivie comme chaque année du verre de l'amitié.

Le barbecue annuel du BCS aura lieu le **dimanche 1**<sup>er</sup> **juin** à la Maison Decanter. Il est ouvert aux licenciés et leurs familles sur réservation. L'occasion de tous nous retrouver de façon conviviale!

Plus d'informations et réservations : bcsteenwerck@orange.fr

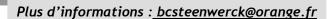
## BC Steenwerck News

## La dernière saison avant la nouvelle salle

Après 40 années passées dans la salle des sports actuelle, le BCS disposera d'un nouvel équipement, tout comme d'autres associations sportives. Cette salle omnisports est située à l'arrière de la Maison Decanter, sur l'ancien site de la friche Dutrie. Du nouveau donc pour cette prochaine saison, retrouvez toutes les informations du club sur Facebook et sur notre site!

#### Un bilan satisfaisant

Une remontée en championnat de Pré-Régionale pour les Seniors Garçons 1, le maintien pour nos Seniors Filles, une première saison plutôt réussie en Région pour les Juniors 1 et 6 équipes de jeunes qui terminent à la première ou deuxième place de leur championnat, une saison satisfaisante donc! Information importante, le BCS relance son équipe Seniors Garçons 2.







## Une nouvelle salle et une licence d'été gratuite pour les jeunes

Grâce à la mise à disposition de la nouvelle salle, le club peut désormais proposer des licences gratuites pour les plus jeunes\* afin de découvrir le basket et pouvoir rejoindre une équipe dès la rentrée. Ce nouvel équipement permettra au BCS d'organiser des manifestations sportives en période estivale et d'accueillir de nouveaux joueurs ou entraîneurs pour préparer la nouvelle saison, ce qui n'était pas possible dans l'ancienne salle faute de disponibilité.

Plus d'informations : bcsteenwerck@orange.fr

\*licence gratuite d'été destinée aux catégories Ecole de Basket, Mini-Poussins (es) et Poussins (es)

## J'AIME MON COMMERÇANT!

UN JEU, 2 CHANCES DE GAGNER DU 10 AU 24 MAI 2014





Rendez-vous chez votre commerçant participant à l'opération ou sur le site www.jaimemoncommercant.fr



Avec la participation de la Jardinerie Lecouffe, la boulangerie Deboudt, l'Atelier Coiffure, le café de la Mairie, l'institut de beauté Véronique et le café le Damier.





#### TENNIS CLUB DE STEENWERCK

#### Tournoi 2014

Venez nombreux assister aux finales dames et messieurs de notre 6ème tournoi open le Dimanche 29 Juin à partir de 14 h sur les terrains extérieurs

#### Licence été 2014

Adultes: 35 €

(le prix inclut le montant de la licence FFT obligatoire)

Enfants (- 16ans) : 25 €

(le prix inclut le montant de la licence FFT obligatoire)

Licenciés extérieurs : 10 €

Pour tout renseignement : tcsteenwerck@gmail.com

BOUJU Stéphane

tel: 06 72 64 77 47

HAGUET Alain

tel: 06 67 99 67 92



#### TENNIS CLUB DE STEENWERCK Fiche d'inscription pour la licence été 2014



NOM :																				٠.	
Prénom :										 											٠.
Date de naissance	: :																 				
Adresse :							 		 												
Code postal :															 			 			
Ville :						٠,				 					 						
Téléphone :							 					٠.							 		٠.
Email :															 			 			
Classement fft :															 						
Réglement :							 												 •	٠.	٠.
Centificat obligat	oin	•	d	٦n	ın	ó		•	 i		n	n	n								

#### Le 5 avril le RAM a accueilli



« jour de départ »



La « Minuscule Compagnie » a présenté un spectacle rythmé, de musique, de jeux, de mouvements. Les acteurs se sont amusés avec les mots. Les bruitages, les cartons sont autant de moyens de nous emmener en voyage.

Aby et Egar se rencontrent. Aby, personnage haut en couleur veut partir, découvrir le monde. Avec imagination, elle cherche un moyen de s'enfuir. Elle va ainsi mimer, bateau, avion, fusée, tracteur....Elle nous emmène ainsi d'étonnement en émotion. Egar veut partir lui aussi. Mais, il est encombré de cartons.....qui se transforment en un gigantesque jeu de déménagement, jeu de cache-cache, jeu de construction pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Enfants et parents sont restés sous le charme, à la fois attentifs et ravis devant ce spectacle plein de poésie, d'humour et de rebondissements.



Les spectacles sont proposés gratuitement à l'intention des Assistantes Maternelles, des parents et des enfants. Ils permettent aux adultes de se rencontrer autour de l'enfant pour un moment de plaisir et de détente. Ils sont un moyen d'éveil, de découverte et de rencontre à l'intention des plus petits.



#### Animations enfants adultes Mai Juin Juillet 2014



Parents, Assistantes Maternelles, Gardes à domicile, enfants, vous êtes les bienvenues aux animations du RAM. Elles ont lieu le mardi de 8h45 à 10h00 et le vendredi de 8h45 à 10h00 et de 10h15 à 11h30.

#### Chaque séance d'animation se déroule en plusieurs temps :

- Accueil où les enfants disposent librement de jeux, de livres, de parcours moteurs
- Regroupement autour de comptines, histoires et chants sur un thème choisi
- Activité (décrite dans le programme ci-dessous) Nous encourageons les enfants à faire cette activité. Il pourra également choisir d'utiliser les jeux, le parcours moteur ou les livres avec l'aide d'un adulte.

Ces activités s'adressent aux enfants de 0 à 6 ans, gardés chez une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile. Les séances sont adaptées et pensées pour favoriser le développement de l'enfant dès son plus jeune âge.

Mardi 20 mai	Activités manuelles
Vendredi 23 mai	Activités manuelles « fête des mères »
Mardi 27 mai	Motricité
Vendredi 30 mai	Véhicules et jeux de déménagement
Mardi 3 juin	Activités autour des 5 sens
Vendredi 6 juin	Activités manuelles
Mardi 10 juin	Sortie « Parc des Iris »
Vendredi 13 juin	Motricité
Mardi 17 juin	Jeux d'eau
Vendredi 20 juin	Activités manuelles
Mardi 24 juin	Motricité
Vendredi 27 juin	Jeux de transvasement-10h30 rencontre découverte de l'école
Mardi 1 juillet	Activités manuelles
Vendredi 4 juillet	Motricité
Mardi 8 juillet	Vacances: Activités manuelles
Vendredi 11 juillet	Vacances:Sortie au Parc des Iris
Mardi 2 septembre	Reprise des Animations du RAM

En juin, seront proposés des rencontres de découverte de l'école et un nouveau tapis lecture « la ballade de l'escargot » à la médiathèque de Steenwerck.

Pour tous renseignements : Contacter Anne au RAM

03 28 41 71 65 amstramram@laposte.net

## Séjour Ados à Anor

Lors des vacances de printemps, le Home des Jeunes a organisé un séjour au cœur de l'Avesnois du 21 au 27 avril dans un gîte typique en pierre de région, cadre exceptionnel entouré de nature verdoyante.

Onze jeunes ont pu découvrir les joies de la vie en collectivité, se sont initiés à diverses activités sportives sur la base de loisirs d'Hirson : VTT, randonnée canoë, tir à l'arc, raid pour le plus grand bonheur des ados.

Le mardi matin, ils ont également visité la fromagerie à Maroilles et ont goûté les fromages du Nord : le Maroille , la Boulette d'Avesnes et le Dauphin.

L'après-midi, ils sont allés visiter l'Ecomusée du Verre à Trélon et ont participé à un atelier de gravure ; chacun est reparti avec son verre gravé.

L'ambiance était au rendez-vous, les ados toujours partants ! Le succès de ce séjour a motivé un certain nombre de jeunes.

Un prochain séjour est organisé du 16 au 27 août en Auvergne.

Home des Jeunes.



#### **ACCUEILS DE LOISIRS © JUILLET ET AOUT 2014**

#### **INSCRIPTIONS** permanences en mairie

- mercredi 11 juin et 18 juin de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- vendredi 13 juin et 20 juin de 16h00 à 19h00
- samedi 14 juin et 21 juin de 9h à 11h30
- 🖛 se munir de la dernière notification du Quotient Familial (QF) reçue :
- de la CAF du Nord (à défaut se munir du n° d'allocataire)
- de la MSA
- d'autres caisses d'allocations familiales
- Ne pas attendre la dernière permanence pour inscrire vos enfants

#### **DATES**

en juillet : du lundi 07 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> août 2014 en août : du lundi 04 au vendredi 22 août 2014

#### **JOURS & HEURES DE FONCTIONNEMENT**

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### **LIEUX D'ACCUEIL**

- Maternel: Ecole maternelle du Bourg, Grand Place (en juillet et août)
- Primaire :
- <u>en juillet</u>Ecole Jean Monnet, rue de la Rabetteen aoûtMaison Decanter, rue de Nieppe
- **Point Jeunes** : Maison Decanter, rue de Nieppe (en juillet seulement)

#### ACCUEIL DU MATIN: inscription obligatoire à la mairie

Elle fonctionnera tous les jours **de 8h00 à 10h00** (fermeture des portes à 9h45) pour les enfants inscrits en **Maternel** et en **Primaire** 

Les garderies sont à réserver ou à dédire à la mairie au plus tard la veille avant 11h00 (le vendredi pour le lundi suivant)

#### **GARDERIE**

Le soir de 17h00 à 18h00, tous les jours, sur inscription

**CANTINE**: inscription obligatoire à la mairie

Elle fonctionne tous les jours

Les repas sont à commander ou à dédire à la mairie au plus tard la veille avant 11h00 (le vendredi pour le lundi suivant)

- rout repas commandé et non dédit est dû
- rout repas non commandé ne peut être servi

#### GOÛTER

Un goûter avec boisson est offert chaque après-midi aux enfants inscrits

Cantine, accueil du matin et garderie du soir : paiement sur facture établie fin août

TARIFS: Ils sont définis ci-dessous par semaine et par enfant et s'appliquent en fonction du QF des familles

	Pour	les familles n	on bénéficiai	res du disposi	tif LEA							
Quotient Familial	MATERNELLE		PRII	MAIRE	POINT JEUNES							
Quotient rannilar	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>eme</sup> enfant et plus	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant et plus	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>eme</sup> enfant	3 <sup>eme</sup> enfant et plus						
de 0 à 600	20,60 €	14,40 €	20,60 €	14,40 €	20,60 €	14,40 €						
de 601 à 1000	21,60 €	15,10 €	24,65 €	17,25 €	31,25 €	21,90 €						
de 1001 à plus	22,65 €	15,85 €	25,95 €	18,15 €	32,80 €	22,95 €						
extra-muros	30,00 €	21,00 €	33,90 €	23,75 €	46,70 €	32,70 €						
cantine			3,30 €	le repas								
pénalité de retard			18,20 € p	ar inscription								
garderie		0,65 € la d	demi-heure									

Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une nourrice agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs intra-muros L'enfant le plus âgé inscrit est compté en 1er enfant, et les suivants dans l'ordre de naissance sont 2ème, 3ème etc...

#### DÉGRESSIVITÉ

- > pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semaines d'inscription consécutives ou non, **remise de 5**%
- ➤ à partir de la 5 ème semaine d'inscription, remise de 10%

#### Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF

Une aide importante est ainsi apportée aux familles selon son QF (Quotient Familial).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

	QF de 0 à 369 €	QF de 370 à 499 €	QF de 500 à 600 €
tarif semaine	6,85 €	12,35 €	16,50 €
tarif ½ h de garderie	0,12€	0,22 €	0,30 €
cantine		3,30 € le repas	

#### CAMPING

- > 2 jours/1 nuit 8,25 €
- > 3 jours/2 nuits 16,50 €
- > 5 jours/4 nuits 33,00 €

#### PÉNALITÉS: pour toute inscription tardive en juillet et/ou en août

> une pénalité de 18,20 € par enfant sera facturée à compter du lundi 23 juin 2014 (pas de pénalité dans le cas de réinscriptions)

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

- Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine
- > A l'issue des permanences, elle sont acceptées dans l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des places disponibles (avec une pénalité)
- A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus)

#### **PAIEMENT**

Le paiement des forfaits/semaine est perçu au moment de l'inscription. Les repas et les garderies sont facturés sur la base des réservations et des présences. Une facturation est établie à la fin de la période de fonctionnement.

Possibilité de payer par Chèques Vacances et par Chèques Emploi Service Universel (CESU - pour les enfants de moins de 6 ans, repas non compris).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure.

#### **AIDES**

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec l'assistance sociale du secteur, le plus tôt possible

**2** 03.59.73.43.00

#### **ASSURANCE**

Les familles des enfants inscrits dans les accueils de loisirs doivent obligatoirement posséder une assurance Responsabilité Civile pour couvrir les dommages que leurs enfants pourraient causer à autrui.

Elles peuvent également souscrire une assurance complémentaire Individuelle Accident qui couvre les dommages que les enfants peuvent se faire à eux-même

☞ La Commune est assurée pour les dommages qui lui sont imputables

#### **IMPÔTS**

Les frais d'inscription des enfants de moins de 7 ans sont déductibles des impôts (frais assimilés à des frais de garde). Des attestations sont délivrées par la mairie sur simple demande



# arécoles inflosemp

Les élèves de GS-CP-CE1 sont allés au musée de la Piscine à Roubaix afin de découvrir de magnifiques statues. Celles-ci ont été leur source d'inspiration afin de réaliser leurs sculptures en classe...



Nous avons également fêté le carnaval! Toutes les classes ont dansé autour de notre géant Ecoline. Ensuite nous avons défilé dans les rues de Steenwerck avec Totor et nous avons mangé des crêpes...



Les élèves de CM1-CM2 ont passé leur permis vélo, validé par la brigade motorisée de la gendarmerie nationale!





Ouvertures:

°Mardi de 14h à 20h

°Samedi et dimanche de 10h30 à 12h

Tel: 03.28.40.97.84

médiatheque-croixdubac@orange.fr Le blog: médiathèque de la Croix du Bac



Venez découvrir pendant le mois de mai juin ....

La malle "Poésie" prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord

« 20 poètes d'aujourd'hui, 20 poètes pour demain » génération 30-40 ans

#### Frédérick HOUDAER

Né en 1969 à Paris, Frédérick Houdard vit, à Lyon, Il vient du rée par et fus soutern à ses débuts par Frédéric Dard. Il a exercé de nombreux petits médiers (créur de verre, vendeur au porte-à-porte, agent d'acqueil, veilleur de nuit...) En 2001, une disaine de ses texies sont, parus dans l'ambologie Les Nouveaux Poètes frençais de lean-Pierre Huguet. Douze livres publiés à ce jour (fix romains et six recueils de poèmes).

Frédérick Houder pourrait reprendre à son compte une citation de Georges Bataille qui caracterirs blen sa poéis : « il faut écrire comme une fille aniève sa robe. » En bref, une écriture percutante, empreinte de dérision.

Prédérick Houdaer a créé et anime les Cobonets Poétiques de Lyon depuis 2010. Il dirige également la collection Poésie du Pédalo ivre depuis 2012.

#### Ses publications :

#### Poésie :

Anglames, La Passe du Vent, 2005; Engelores, Drilla, 2010; Engelores, La Passe du Vert, 1612; Jeunet Ia noit, la mait je nois, Chilaé, 2013; Riel carlier, La Pent du Change, 2012; No partidig no bisalines, Gran Testes, 2014.

Romans (sélection):

L'Adet n'2, Le Serpent à Firmes, 1999 ; La grande érasion, Le Pusse du Vent, 2000 ; Ankau, Rive-toi J. Tarre de brume, 2010.



Le blog de Frédérick Houdzer . Branleire edrenne



Depuis 2010 la bibliothèque participe avec les classes primaires (CE2 - CM1- CM2 ) de l'école du Tilleul à l'opération « Ruralivres »

#### Ou'est ce que « Ruralivres »?

C'est un prix littéraire qui s'adresse aux jeunes de 7 à 16 ans.

Son succès provient de sa particularité : ce sont les jeunes eux-mêmes qui décernent le prix à l'auteur.

La sélection se fait d'octobre à fin mars, elle comporte 3 catégories : Picoreurs - Grignoteurs - Dévoreurs ...

Ruralivres est une initiative de la fédération des Foyers Ruraux du Nord et du Pas de Calais

Le prix sera remis aux auteurs

le Mercredi 4 juin 2014 Lors du salon qui se tiendra à la Salle Sizaire de Merville de 10h à 17h - Entrée gratuite

Espace librairie - dédicaces des auteurs de la sélection - expositions - diverses animations et ateliers.. dont un proposé par notre médiathèque.

#### News ... mois de mai

- Changement CD et DVD : le mardi 17 juin à la Médiathèque Départementale du Nord

- l'informatisation presque terminée : ouf!

Quelques nouveautés ....Arnaldur Indridason - le duel / M.L. Stedman - une vie entre 2 océans / Katherine Pancol - Muchachas 1 et 2 / J.B. Malet - en Amazonie infiltré dans le meilleur des mondes / Jo Nesbo - Police / Jocelyne Saucier - Il pleuvait des oiseaux / Ian Mc Ewan - Opération Sweet tooth .... Etc

### L'Amicale pour le don du sang

L'Etablissement Français du sang lance sa campagne de mobilisation à fin d'inciter au don de sang et ce au moment des grandes vacances.

« Soyons solidaires et généreux «

Objectif, parer à tout risque de pénurie !!!

10000 dons sont nécessaires chaque jour

L'E F S reste vigilant sur l'état de ses réserves !! rappelons par ailleurs que ce geste généreux permet chaque Année de soigner un million de malade .

#### Voici Les Dates A Retenir Pour 2014

Ce Dimanche 4 Mai 2014

( 98 donneurs se sont présentés )

Dimanche 27 Juillet 2014 de 8 h à 12 h

( salle des sports )

Samedi 20 Septembre 2014

( Assemblée générale 17 h )

Dimanche 21 Septembre 2014 de 8 h à 12 h

Dimanche 23 Novembre 2014 de 8 h à 12 h

L' Amicale vous souhaite

De bonnes vacances 2014

Le président Mr Vantorre André





# Avez-vous vu une hirondelle?

steenwercknature@gmail.com

#### Pourquoi l'enquête hirondelle ?

Eden 62, le Conseil général du Pas de Calais en partenariat avec le Conseil général du Nord, la LPO et le GON, vous proposent d'enquêter sur les hirondelles! 3 espèces sont concernées: l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique et la plus rare hirondelle des rivages. En effet, tout le monde s'accorde à dire que les populations d'hirondelles ont connu un déclin préoccupant depuis les années 70. L'urbanisation croissante et la pollution expliquent en partie ce problème. Cette enquête sur les hirondelles va donc permettre de mieux comprendre ces oiseaux et ainsi de mieux les protéger.

#### Comment participer?

Très simple, pas besoin d'être un expert! Il vous suffit de vous balader dans votre village, votre rue ou simplement de regarder par votre fenêtre et noter si vous observez des nids occupés d'hirondelles. Rendez-vous ensuite sur <a href="https://www.eden62.fr">www.eden62.fr</a> pour transmettre vos observations ou informer l'association Steenwerck-Nature-Environnement qui relayera vos informations.

#### Quand?

L'enquête se déroule du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2014. La période la plus propice pour observer les hirondelles se situe à la mi-juin. En effet, le nourrissage intensif des oisillons permet de repérer beaucoup plus facilement les nids!

#### Partez à la recherche des nids d'hirondelles !

Voici quelques conseils et astuces pour observer plus facilement ces oiseaux de nos villes et de nos villages.

L'hirondelle de fenêtre, la citadine : Où chercher ? Comme l'indique son nom, l'hirondelle de fenêtre affectionne tout particulièrement nos villes et villages pour y installer son nid, qu'elle accroche sous les avanttoits de nos habitations.

Quoi chercher ? Son nid est un quart de sphère formé de boulettes de boue mélangées à de la salive, prenant souvent appui sur un fil électrique le long de la façade. Presque entièrement fermé, il n'offre qu'une petite entrée en forme de hublot!

#### L'hirondelle rustique, la campagnarde :

Où chercher? Beaucoup moins citadine, l'hirondelle rustique se rencontre le plus souvent à la campagne, où elle construit son nid à l'intérieur des bâtiments, telles que les étables, les granges ou les infrastructures agricoles.

Quoi chercher? Souvent accroché à une surface rugueuse ou prenant appui sur un clou, il est construit à partir d'un mélange de boue et de brindilles. Façonné en forme de coupelle, il est totalement ouvert.

#### L'hirondelle de rivage :

Où chercher? Espèce moins fréquente, l'hirondelle de rivage se retrouve sur les falaises, carrières, berges et près des zones humides naturelles. C'est la première à venir migrer chez nous dès le mois de mars.

Quoi chercher ? Pour nicher, cette espèce a besoin d'un sol meuble. En effet, les nids sont creusés dans la partie abrupte de la falaise ou d'une berge... formant de nombreux trous.

(Propos recueillis par S-N-E.)

Si vous êtes sensibles aux merveilles de la Nature qui nous entoure, si vous souhaitez mieux la découvrir et la comprendre, si les problèmes d'environnement vous interpellent, pourquoi ne pas devenir adhérents actifs de notre association.

Contact: steenwercknature@gmail.com

# ou martinet Hirondelle...

Quelles sont les différences ?

# Du Nord Pas-de-Calais à l'Afrique...

# Hirondelle de fenêtre

dessus des ailes, dos, tête et queue noir bleuté

départ de Lille, le 15 septembre

seule hirondelle à dos brun Hirondelle de rivage

croupion blanc pur

queue courte et collier brun. ventre blanc triangulaires et un vol moins rapide, Les hirondelles ont des ailes plus plus léger et virevoltant.

De grande taille, le martinet possède avec de très longues ailes étroites, en une silhouette très caractéristique

forme de faux et un vol très rapide.

Le dessous du corps de nos hirondelles est assez clair...

alors que le Martinet noir (le plus commun) est entièrement sombre.

dessus des ailes, dos, tête et Hirondelle rustique queue noir à reflets

métaliques bleus.

queue trés écháncrée avec deux longs filets.

arrivée à Yaoundé, e 15 octobre

CAMEROUN

MISSERIA

ALGÉRIS

front et gorge

rouge-brique

gorge blanc

queue sans

ventre et

# LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

# Dimanche 1 juin

# Fête du CHEVAL de TRAIT

Au cours de l'après-midi des démonstrations sont prévues : travail du cuir, ferrage, tressage, travail du foin et nombreuses explications données par tous les passionnés du cheval qui se sont donné rendez-vous pour cette occasion.

#### DEFILE DE MACHINES AGRICOLES.



A partir de 17h, tous les chevaux présents seront mobilisés pour être attelés successivement à toutes les machines agricoles du Musée. C'est, dans l'année, une des rares occasions pour le public de voir en fonction ce qui d'habitude est remisé dans les granges. C'est aussi la possibilité de découvrir à quel moment elles étaient utilisées pour les cultures. La présentation commentée débutera avec les labours et se terminera avec les récoltes, permettant ainsi de suivre les cultures au fil des saisons. Et pour finir la présentation, la parade des chevaux au cours de laquelle ils évolueront en bande.

#### ENTREE GRATUITE

# Dimanche 6 juillet

# Jeux d'Autrefois

Vous voulez vous initier aux jeux traditionnels de la région ? Venez au Musée de 15h à 19h , des équipes vous accueilleront pour un après-midi récréatif parmi des dizaines de jeux différents, pour les petits et les grands. Tir à l'arc, javelot, boules flamandes...



En plus de tous les jeux du Musée ( plus de trente) trois associations vous feront découvrir des jeux du monde et des jeux de réflexion : l'association Well Ouëj qui gère le Musée du Jeu de Loon-Plage , le Village du jeu et l'association I.G.O.R. ( Ici Généralement On Réfléchit) .

Le Musée accueille aussi une exposition de voitures anciennes dont les véhicules seront présentés lors d'un jeu de conduite de précision.

#### **ENTREE GRATUITE**

# LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

### juillet août septembre

# **es** expositions temporaires

#### BETES DE GUERRE

L'exposition Bêtes de Guerre vous invite à découvrir le bestiaire héroïque et douloureux qui a accompagné la Première Guerre Mondiale ce conflit.

De l'animal de bât ou de traction, au compagnon des tranchées, jusqu'aux indésirables qui sévissaient sur les champs de bataille, vous découvrirez le rôle et l'importance de chacun aux côtés des soldats.

#### LE BESTIAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Trente artistes exposent leur œuvre sur le thème des animaux pendant la guerre.

Les deux expositions sont visibles le dimanche de 15 h à 19h ou en semaine chaque jour de 14 h à 18h.

#### Vendredi 25 juillet et vendredi 29 août NOCTURNES

De 22 h à 24 h .La formule est bien rôdée : un éclairage clair obscur, des lampes à pétrole, des torches, et un circuit dans le musée pour aller à la rencontre de conteurs ou conteuses ou de comédiens. A l'entracte, on visite les salles ou on se dirige vers l'estaminet, et pour le final, tout le monde se retrouve autour de la soupe qui a mijoté pendant la soirée.

ATTENTION, LA RESERVATION EST

ATTENTION, LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE! à l'office de tourisme ( 03 28 44 20 04)



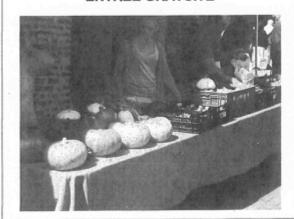


## Dimanche 17 août

### PRODUITS DU TERROIR

De 15 heures à 19 heures le Musée de la Vie Rurale accueille les jardiniers et les producteurs pour un marché local agrémenté de démonstrations : pressage du jus de pomme, extraction du miel et fabrication de gaufres. On trouvera également sur les étals des légumes, des fruits, des fleurs, des produits laitiers, des fromages, des gâteaux, de la bière artisanale.

#### **ENTREE GRATUITE**





# DÉCOUVERTE D'AMIENS

# Samedi 12 juillet



L'association Familles Rurales vous propose de découvrir autrement la capitale picarde d'Amiens! Après un trajet d'une heure et demi en bus, vous pourrez vous laisser bercer par le bruit de l'eau au gré d'une balade en barque dans les hortillonnages en matinée.

Nous vous proposons une visite guidée au cours de laquelle un batelier nous fera découvrir leur histoire. Après avoir partagé un pique-nique, vous aurez la possibilité, dans l'après-midi, de visiter librement la ville ou de venir découvrir le parc zoologique!



#### Inscriptions en mairie le samedi 21 juin :

<u>De 11h00 à 11h30 :</u> pour les adhérents <u>De 11h30 à 12h :</u> pour les non adhérents

Pour de plus amples renseignements : 03/28/49/19/08 après 18h00.

Tarification en cours,

#### Invitation au Banquet des Aînés

Madame, Monsieur,

Avec la participation des entreprises et commerces steenwerckois, la Municipalité a le plaisir de vous convier au banquet offert aux aînés de la commune

#### Les dimanches 5 et 12 Octobre 2014

Ce repas, offert aux personnes âgées de 65 ans et plus sera servi dans les Salons de la Prairie, 6 rue Haute à Steenwerck à 12 h 30.



Si vous souhaitez y participer et ne pouvez vous y rendre par vos propres moyens, vous pouvez vous rapprocher des services de la Mairie.

Comptant sur votre présence lors de cette manifestation de sympathie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

> Joël Devos, Maire de Steenwerck

#### Imprimé à retourner en Mairie pour le 10 septembre 2014

Monsieur et Madame :		
Téléphone :		
Participera(ront) au Banquet des	Aînés du :	
Dimanche 05 octobre 2014	Dimanche 12 octobre 2014	(Entourez la date choisie)
Nombre de personnes présentes :		

Si vous souhaitez vous réunir par table (12 personnes maximum), pensez à contacter Madame Perche au 03.28.49.97.89.

Si vous célébrez cette année vos 50, 60 ou 65 ans de mariage, acceptez-vous que nous fêtions cet événement lors du banquet ? OUI NON (Entourez la réponse choisie)

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez joindre directement la Mairie au 03.28.49.94.78.





#### La Direction Régionale des Finances Publiques du Nord et la Caisse d'Allocations Familiale du Nord vous informent

# ALLOCATAIRES DE LA CAF DU NORD DU 16 AVRIL AU 10 JUIN 2014 FAITES VOTRE DECLARATION DE REVENUS 2013 EN LIGNE SUR IMPOTS.GOUV.FR

Même si vous n'avez perçu aucun revenu ou si vos revenus ne sont pas imposables, votre déclaration fiscale aux services des impôts est indispensable pour calculer vos droits à compter du 1er janvier 2015.

A défaut, le versement de vos prestations sera interrompu.

#### Bon à savoir:

si vous faites votre déclaration de revenus tardivement, la réception de votre avis d'imposition ou de non imposition sera retardée de deux à trois mois après la date de dépôt.



# Vous souhaitez engager des travaux d'isolation dans votre logement ? Ceci vous intéresse :

Le Pays Cœur de Flandre a engagé, en fin d'année 2013, un ambitieux dispositif d'amélioration de l'habitat privé ancien : le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux en Cœur de Flandre ».

Ce programme vise à inciter financièrement des propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à réhabiliter durablement les logements qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location. Cette action est réalisée avec le soutien de l'Agence Nationale de l'Habitat qui subventionne les travaux.

Le Pays Cœur de Flandre abonde les aides de l'ANAH. La région Nord Pas de Calais apporte également son soutien à travers le Plan 100 000 logements. D'autres aides locales sont possibles et sont à étudier au cas par cas.

#### Trois objectifs qualitatifs:

- · L'amélioration des performances énergétique des logements,
- · Le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie,
- · Lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

#### Oui peut bénéficier des aides ?

Les propriétaires d'un logement achevé depuis plus de 15 ans qui souhaitent réaliser un programme de travaux avec le concours d'entreprises.

#### Conditions d'éligibilité :

#### Pour les Propriétaires Occupants :

- · Ne pas dépasser un certain plafond de revenus
- Ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux 0 pour l'accession à la propriété depuis moins de 5 ans
- Réaliser des travaux permettant d'obtenir un gain énergétique d'au moins 25%

#### Pour les Propriétaires Bailleurs :

- Conventionner son ou ses logements pour une durée de 9 ans
- Réaliser des travaux permettant d'obtenir un gain énergétique substantiel

#### Quels travaux sont concernés ?

- les travaux d'économie d'énergie visant une amélioration de la qualité thermique du logement et la diminution des charges énergétiques pour les occupants (isolation, réfection ou installation de chauffage, remplacement des menuiseries, ventilation...)
- les travaux de remise aux normes d'habitabilité permettant de favoriser les conditions de vie des occupants confrontés à des difficultés de mal logement (réhabilitation tous corps d'état d'une habitation, par exemple).
- les travaux d'adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie (installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche accessible...)

#### Une équipe d'animation à la disposition des propriétaires

Elle apporte des conseils et une assistance gratuite de la définition de projet de travaux d'un propriétaire au montage et au suivi des dossiers de subventions.

Contact : tél. : 03 28 41 64 71 – email : habitermieuxencdf@gmail.com Accueil du public : 34 rue d'Aire à Hazebrouck

#### « Equipements Energies renouvelables » Quelques conseils en cas de démarchage à domicile

Des sociétés d'installation d'équipements « Energies Renouvelables » (panneaux photovoltaïques, éoliennes, pompes à chaleur, poêles à granulés,..) sont susceptibles d'exercer, en ce moment, un démarchage à domicile auprès des habitants de la commune de Steenwerck. Voici quelques conseils à suivre avant de signer tout contrat portant sur l'installation de ce type d'équipements:

#### - Demandez plusieurs devis (surtout en cas de démarchage à domicile)

Afin de pouvoir comparer les coûts et les dispositifs techniques qui vous sont présentés, les devis devront être précis et détaillés : marque et puissance du matériel installé, délais de pose (qui ne peut intervenir avant obtention de l'accord de la mairie si le projet est soumis à déclaration de travaux), conditions de paiement et, en cas de crédit, l'ensemble des informations légales prévues par la réglementation (taux d'intérêt nominal, TEG, etc.). Enfin, il est important de vous faire préciser si le devis inclut toutes les prestations ou s'il subsiste des exclusions (raccordements au compteur EDF par exemple).

#### - Restez vigilant face aux discours commerciaux

Il est recommandé de demander aux entreprises de vous fournir des références de chantiers dans le domaine (photos, visites...) ainsi que la copie de leurs assurances responsabilité civile générale et décennale. Assurez-vous également que le matériel proposé réponde bien aux normes européennes et françaises et vérifiez auprès d'un Espace Info-Energie ou de l'ADEME le montant et les conditions d'attribution des aides ou des avantages fiscaux en vigueur.

#### - Renseignez-vous sur la fiabilité de l'entreprise

Vérifiez que les professionnels que vous sollicitez bénéficient bien d'une qualification, gage d'une installation de qualité (QualiPV pour le solaire photovoltaïque).

Pour la production d'électricité, si une société se présente comme partenaire EDF BLEU CIEL, celle-ci doit être en mesure de vous présenter un numéro d'agrément que vous pouvez vérifier auprès d'EDF BLEU CIEL.

- <u>Faites appel à un professionnel qualifié "RGE"</u> (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette qualification sera obligatoire à partir du 1er juillet 2014 pour bénéficier des aides publiques (éco-prêt à taux zéro, etc.). Ces professionnels sont contrôlés sur le fait de disposer des assurances obligatoires (responsabilité civile générale et décennale) et ils sont tenus de fournir des devis et factures descriptifs et détaillés.

#### En cas de doute, faites jouer votre droit à rétractation

Ne signez jamais tout de suite (surtout en étant démarché en direct). Prenez le temps de la réflexion. Les devis signés lors d'un démarchage à domicile bénéficient d'une possibilité de rétractation de 7 jours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter les organismes suivants :

► ADEME - Nord Pas de Calais - Centre tertiaire de l'Arsenal — 20 rue du Prieuré 59500 DOUAI Tél : 03 27 95 89 70 Fax : 03 27 95 89 71

E-mail: ademe.nord-pas-de-calais@ademe.fr

► Espace Info Energie 41 rue du Milieu 59190 HAZEBROUCK

Tél: 03 62 53 25 16

► Pays Cœur de Flandre 34 rue d'aire 59190 HAZEBROUCK Tél: 03 28 41 64 71 E-mail: habitermieuxencdf@gmail.com

#### Arrêtés municipaux

#### DEPARTEMENT DU NORD

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

#### COMMUNE DE STEENWERCK

#### ARRETE MUNICIPAL PERMANENT

#### REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT PLACE DU GENERAL de GAULLE ou GRAND'PLACE

N/Réf: JD/NW/PB

N° d'ordre: 0138-2014

Le Maire de la Commune de STEENWERCK,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2212.1 à L2213.6,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 10 juillet 1974 relatif à la signalisation routière,

Considérant que, suite aux travaux d'aménagement de la Grand'Place, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, en adéquation avec la nouvelle configuration mise en place,

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique,

#### ARRETE:

#### A COMPTER DU 15 AVRIL 2014 : SUR L'ENSEMBLE DE LA GRAND'PLACE :

#### Article 1 : CIRCULATION :

la circulation est en sens unique :

- Contour de l'église, du N°22 ter au N°6.
- Face à l'église, du N°6 vers la rue du Stade
- Contour du monument aux morts, du N°36 à l'angle situé face au N°6
- De l'angle situé face au N°36 à la Grand'rue.

#### Article 2: STATIONNEMENT:

Le stationnement est INTERDIT en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Le stationnement est INTERDIT sur le parvis de la mairie, <u>sauf autorisation spéciale délivrée par le Maire</u>. Il est autorisé à titre dérogatoire exceptionnel pour la clientèle du salon de coiffure et aux heures d'ouverture de ce demier.

Article 3 : LA VITESSE est limitée à 30km/h.

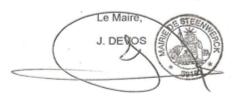
Article 4: La circulation est interdite à tous les véhicules de plus de 10 tonnes à l'exception des véhicules de transport en commun, de collecte des ordures ménagères et à titre exceptionnel aux camions de livraison.

Article 4: Les arrêtés suivants sont abrogés : l'arrêté 104-2002 du 18 juillet 2002, l'arrêté 155-2003 du 24 juillet 2003, l'arrêté 013-2004 du 10 février 2004, l'arrêté 273-2008 du 4 novembre 2008, l'arrêté 041-2008 du 22 février 2008, l'arrêté 0152-2008 du 10 juin 2008.

Article 5: Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 6: Le Maire et le Commandant de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est transmise au Commandant de la gendarmerie d'Estaires.

Fait à STEENWERCK, le 15 avril 2014.



#### Arrêtés municipaux

#### DEPARTEMENT DU NORD

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

#### COMMUNE DE STEENWERCK

#### ARRETE MUNICIPAL PERMANENT

#### LIMITATION DE VITESSE A 30 km/h

Nos réf : JD/NW/PB

Le Maire de la Commune de STEENWERCK,

Nº d'ordre : 0139-2014

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2131-1, L.2131-2, L.2212-2 et L.2213-1,

Vu le code de la route et notamment l'article R.411-8,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique,

Considérant que, afin d'améliorer la sécurité des piétons, l'instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h est rendue nécessaire dans certaines rues à faible largeur ou présentant des dangers particuliers dus à la présence notamment d'un établissement pour personnes âgées,

#### ARRETE:

#### A compter du 15 avril 2014.

- <u>Article 1</u>: La vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules à moteur, y compris les cyclomoteurs, circulant dans les rues ci-après désignées, est fixée à 30km/h:
  - RUE DE BAILLEUL
  - · RUE DU STADE
  - GRAND RUE
  - RUE DU MORTIER, sur la portion comprise entre la Grand'rue et la rue Neuve
  - RUE DU MUSEE, sur la portion comprise entre la rue du Mortier et la rue Neuve.
- <u>Article 2</u>: Conformément à l'article R.411-25 du code de la route, ces dispositions entreront en vigueur dès la mise en place, par les services municipaux, de la signalisation prévue par l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, précité.
- <u>Article 3</u>: Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours en annulation auprès du Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.
- <u>Article 4</u>: Le Maire et le Commandant de gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est transmise au Commandant de la gendarmerie d'Estaires.

Eait à STEENWERCK le 15 avril 2014.

Le Maire,

Joël DEVOS

### Rencontres

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent en Mairie sur rendez-vous.

Monsieur Allossery, Député, reçoit sur rendez-vous. Prendre rendez-vous au 03.28.43.44.45

Monsieur Vandevoorde, Conseiller Général, reçoit le premier samedi du mois.

L'assistante sociale reçoit le 1er et 3ème mardi du mois à la Maison Leplus de 14 h à 16 h.

#### Le Relais Assistantes Maternelles (03.28.41.71.65):

Les permanences sont assurées sur rendez-vous le vendredi de 11 h 30 à 16 h 00.

Une permanence téléphonique est assurée le mardi de 11 h 00 à 12 h 30.

L'accueil est assuré le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 ainsi que les samedi 07 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre de 10 h 30 à 11 h 30.

Pendant les vacances scolaires, l'accueil est assuré sur rendez-vous uniquement et les animations suivant un planning. La permanence téléphonique est assurée le mardi de 11 h 30 à 12 h 30.

Monsieur Vandenbossche, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en mairie de Bailleul.

## Collectes

Déchets verts : une benne est à votre disposition aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour collecter les branches, feuilles et herbe. Merci de ne pas déposer de déchets autour de la benne.

**Verre** : un collecteur est à votre disposition aux ateliers municipaux ainsi qu'à proximité de l'abri-bus à la Croix du Bac

Huiles de vidange : possibilité de déposer les récipients fermés aux ateliers municipaux aux heures d'ouverture.

Vêtements: un container « Le Relais » est à votre disposition aux ateliers municipaux.

**Déchetteries** : 3 points de collecte sont à votre disposition : Nieppe (nieppe.fr), Bailleul (villebailleul.fr) et Estaires (ville-estaires.fr)

# Objets trouvés

Depuis le journal précédent :

- un bonnet noir

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, renseignez-vous auprès de l'accueil en Mairie.

## Le Relais

Pour information, le conteneur situé aux Ateliers Municipaux a collecté en 2013 10471 kilos de textiles.

Le Relais remercie la population pour sa participation.

## Nouvelle activité à Steenwerck

Pizzeria « La Pâte A Frais D'Ô » sur la Grand'Place le jeudi soir de 18h15 à 21h15.

## Prochain Journal de Steenwerck

Pour le prochain numéro du journal de Steenwerck, les articles doivent être déposés en Mairie au plus tard le 18 août 2014.

Il vous est également possible de les envoyer directement par mail sous format Word ou PDF à l'adresse suivante : markmazieres@yahoo.fr

Enfin, nous recherchons des personnes souhaitant participer à la distribution du Journal sur les secteurs de la Croix du Bac et du nouveau lotissement des Près du Bourg. Merci de bien vouloir vous rapprocher de la Mairie si vous êtes intéressé(e).